

tympan d'une manière sensible ou augmenter l'acuité auditive lorsque les synéchies sont très-tendues, très-nombreuses et très-fortes. Même dans des cas où le tympan sera redevenu plus mobile, l'acuité auditive ne sera pas modifiée, parce que les liens anormaux qui existent souvent dans d'autres parties de la caisse n'auront pas été rompus. On ne peut donc jamais affirmer qu'on obtiendra une amélioration; mais ce moyen thérapeutique n'offrant aucun danger et ne causant pas beaucoup de douleur, on peut en faire l'essai les autres traitements rationnels n'ont pas réussi, ou y avoir recours concurremment avec d'autres, comme nous l'avons déjà fait avec succès. Le collodion pourra être employé pour diminuer ou empêcher la rétraction du muscle *tensor tympani*, au début de l'affection; mais quand cette lésion est fortement accusée et date d'un certain temps, la ténotomie de ce muscle peut seul donner un résultat favorable, et il ne faut se servir du collodion que pour attirer le tympan du côté du conduit et écarter l'une de l'autre les surfaces de section du tendon.

Cette substance, employée par J. Hinton pour maintenir béante une perforation chirurgicale du tympan, n'a donné que des résultats temporaires et qui ne sont pas supérieurs à ceux que nous avons indiqués ailleurs.

Le mode d'application à l'aide du pinceau ne nous a pas paru aussi facile que celui que nous employons, et qui consiste à porter le collodion sur le tympan avec un bourdonnet de coton assez petit et enroulé fortement autour de l'extrémité d'une tige coudée, comme celle qui est représentée figure 6 dans notre travail sur la perforation artificielle du tympan. On introduit un spéculum dans l'oreille, et, après avoir éclairé le conduit, on trempe le coton dans le collodion et on badigeonne la membrane en partie ou en totalité. Si on veut l'enduire d'une couche très-épaisse, on en met une seconde dès que la première est solidifiée, c'est-à-dire au bout de quelques minutes.

Reste à connaître l'opinion complète de M. C. Miot sur ce mode de traitement. J'estime qu'elle ne se fera pas longtemps attendre.—*Le Mouvement Médical*.

JULES PETIT.

---

## OBSTÉTRIQUE ET GYNÉCOLOGIE.

---

De la rupture du col de l'utérus comme cause d'hémorrhagie après l'accouchement; Par M. le docteur A. DE LA ROCHE.—Plusieurs causes peuvent produire une